

L'établissement concourt pour le prix :

- Établissements de moins de 50 salariés
- Établissements de 50 à 199 salariés
- Établissements de plus de 200 salariés

Concernant l'établissement candidat :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal :

Ville :

L'établissement appartient à un groupe : oui

non

Nom du groupe :

Concernant la personne à contacter au sein de l'établissement :

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

N'hésitez pas à annexer à votre mail ou votre courrier les documents que vous jugerez utiles pour illustrer vos réponses.

- 1** Décrivez les éléments qui témoignent de votre engagement dans la démarche (projet, objectif, ressources,...) :

- 2** Comment avez-vous mis en place la démarche ? (quelle communication en interne, qui est impliqué, quelle organisation mise en place, quels outils utilisés pour réaliser le dépistage, le diagnostic...) ?

- 3** Quelles actions avez-vous mises en place ou identifiées dans votre plan d'action (organisation des ressources humaines, organisation des processus de travail, conception des situations de travail, ...) ?

- 4 Décrivez le stade où vous en êtes en 2016, les résultats obtenus, les principales satisfactions et difficultés rencontrées, les perspectives (pertinence et efficacités des actions mises en place, suivi d'un tableau de bord avec des indicateurs spécifiques, mise en place d'une « veille TMS », ...).

- 5 Décrivez en quoi le programme TMS Pros de l'Assurance Maladie - Risques Professionnels a contribué à vous aider dans la mise en œuvre de votre démarche :

- 6 Si votre établissement appartient à un groupe, quel rôle celui-ci a-t-il eu dans votre démarche de prévention des TMS (aide, soutien, moyen, ressource, compétence...)?